Mercredi 9 mars 2016 –17h00 [GMT + 2]

NUMERO 570

J6e n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde— PHILIPPE SOLLERS

Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix — AGNES AFLALO

www.lacanquotidien.fr

Lacan Quotidien

L'autisme, la psychanalyse et le secteur public en Catalogne

par Neus Carbonell

En Espagne, la sphère publique est traditionnellement peu développée. Peut-être parce que l'esprit des Lumières est passé subrepticement sous la férule de l'Église catholique. S'y ajoute un contrôle de l'oligarchie sur la politique et les médias, qui s'est révélé implacable durant ces quarante dernières années de démocratie. Aussi les événements se succèdent-ils sans véritable débat, d'une manière tristement silencieuse. Il est significatif, dans ce contexte, qu'à la suite de la profonde crise institutionnelle qui a sévi durant ces neuf dernières années, le débat ait surgi dans les réseaux sociaux, dirigé par une génération née en démocratie et probablement la plus instruite et la plus formée de toute l'histoire de l'Espagne.

Le monde *psy* n'est pas à l'écart de cette situation. Ces dernières années, le cognitivisme s'est propagé parmi les traitements *psy* dans les hôpitaux et il est maintenant hégémonique dans les universités et dans une bonne partie des services sociaux du secteur public. Tout cela s'est installé dans le silence, c'est-à-dire sans débat, sans aucune sorte de questionnement ou de résistance. Au moins jusqu'à il y a cinq ans.

Les cognitivistes passent à l'action

En effet, en 2010, en Catalogne – où nous nous plaisons trop à croire que les choses sont différentes du reste de l'Espagne –, une association récemment créée par des parents d'autistes a sollicité un parti politique pour présenter au Congrès une proposition « No de ley »[1] afin que soient mises en place, d'une manière obligatoire et exclusive, les thérapies basées sur l'analyse appliquée du comportement (ABA, *Applied Behavior Analysis*) dans le traitement de l'autisme. Cette association de parents semble avoir été inspirée par des professionnels de santé qui ont ainsi commencé une lutte, jusqu'alors inconnue, pour avoir la mainmise sur le traitement de l'autisme.

En Espagne, les politiques de santé dépendent des gouvernements autonomes et peuvent différer selon les communautés – ce qui arrive en Catalogne n'est pas nécessairement valable pour d'autres communautés autonomes. Ainsi la Catalogne pratique l'externalisation de beaucoup de services sanitaires publics, contrôlés par des organismes très divers et, par conséquent, avec des orientations multiples. Il existe des services de soins de santé mentale formés par des équipes d'orientation psychanalytique (lacanienne, kleinienne, psycho-dynamique), quelques autres qui se disent « éclectiques » et, bien sûr, des services qui appliquent les techniques cognitivo comportementales (TTC).

L'initiative absurde de cette association s'est heurtée de front à la particularité catalane. Cela aurait pu se passer encore une fois dans le silence le plus complet. Mais certains d'entre nous avaient eu connaissance de la démarche, s'étant tenus informés du débat du Champ freudien à propos des TCC, spécialement en France. Je crois que nous pouvons considérer notre riposte comme un succès du fait que le document « Stratégie nationale sur l'Autisme » ne fait désormais plus mention d'un *unique* abord possible, même si le texte recommande les traitements s'appuyant sur l'*évidence scientifique* (*evidence based treatments*)[2].

La riposte

En décembre 2015, un forum sur « Autisme et éducation » s'est tenu à Barcelone, avec un succès très notable. Quelques jours plus tard, l'association favorable au monopole du traitement cognitivo-comportemental est revenue à la charge avec une nouvelle action attaquant la psychanalyse : une campagne de collecte de signatures demandant au gouvernement de Catalogne l'exclusion de la psychanalyse quant au traitement de l'autisme dans le secteur public. Pour virulente qu'ait été l'attaque, elle accordait une consistance et une présence publique à la psychanalyse que nous avons décidé d'exploiter. Paradoxalement, nos ennemis nous ont offert une surprenante visibilité en Catalogne.

Dès lors, nous avons commencé à prendre contact avec des partis politiques et des représentants de l'administration avec l'argumentaire suivant :

1- Les professionnels du secteur public remplissent les conditions légales quant à leur formation. Ainsi, ils sont embauchés comme psychologues ou comme psychiatres. L'orientation qu'ils choisissent dans le cadre de leur formation universitaire est protégée par la liberté de l'exercice professionnel. Prétendre autre chose est une atteinte à la liberté et aux droits professionnels.

2- Les parents doivent pouvoir disposer de dispositifs différents et de professionnels d'orientations plurielles, pour choisir ce qui est le plus adéquat à leur manière de vivre et de comprendre la relation avec leurs enfants. On ne peut imposer à tous ce qui a convenu à quelques-uns.

3- Si on impose une méthode de traitement obligatoire et exclusive, que fera-t-on alors avec tous les cas résistants à ce traitement ? Sans doute, une telle politique va-t-elle non seulement augmenter le mal-être qu'on croyait traiter, mais de surcroît générer d'énormes poches de ségrégation.

4- Il est erroné d'envisager le futur d'une personne autiste en se fiant exclusivement à l'intervention thérapeutique ou éducative. L'autisme est une

position complexe. Bien des choses adviennent tout au long de la vie d'une personne autiste qui ne sont ni prévisibles ni parfois surmontables. L'autisme nous confronte à l'impossibilité d'établir des pronostics fiables. Non seulement la position du sujet, mais aussi la contingence des rencontres entreront toujours en jeu. En ce sens, les thérapies qui promettent des résultats universels mentent inévitablement.

5- Nous devons être attentifs aux effets engendrés par l'idéalisation de l'autisme, conséquence de la vulgarisation des cas d'autisme dits « de haut niveau » ou syndrome d'Asperger. Plus on idéalise, plus on produit de ségrégation. N'oublions pas ce que la psychiatrie classique a appelé « l'immuabilité de l'autisme ».

6- L'évidence scientifique tant proclamée par les thérapies cognitivo-comportementales n'existe pas. Il n'existe pas non plus d'études sur des personnes traitées par les TCC tout au long de leur vie ou durant de longues périodes, ce qui serait nécessaire pour vérifier s'il y a des bénéfices à long terme ou, au mieux, un déplacement de symptômes. En revanche, il y a beaucoup de témoignages sur la maltraitance vers laquelle, beaucoup trop fréquemment, ces techniques dérivent.

7- La souffrance des parents d'une personne autiste peut être incommensurable. On peut comprendre qu'elle se transforme en requêtes et revendications, mais il n'est pas sûr que ce soit la meilleure façon de la traiter. La psychanalyse a une théorie sur le mal-être et l'angoisse qui permet de répondre d'une autre façon.

8- La psychanalyse a une façon d'entendre et de traiter l'autisme validée par de nombreux cas soumis à la discussion et au contrôle. En ce sens, elle peut se rapporter au « bien commun ».

9- Enfin, la pluralité et le débat sont certainement les meilleures voies pour traiter l'impossible.

À partir des discussions que nous avons eues jusqu'à présent, nous pouvons conclure que notre action s'est attiré bon nombre de sympathies du fait notamment des bénéfices dus à la pluralité des orientations thérapeutiques qu'elle préconise – pluralité prudente dans un champ aussi délicat que celui de l'autisme. Sommes-nous aujourd'hui dans un moment nouveau par rapport à ce thème ? Assistons-nous à un début du déclin des TCC ? Un déclin proportionnel à ses promesses infondées ? Le journal britannique *The Guardian* a publié deux articles qui interrogent l'efficacité, ainsi que la supposée « évidence scientifique », des TCC [3]. Cela n'est pas anodin si nous gardons en mémoire que le Royaume-Uni a été le fief d'une bénédiction massive accordée par les pouvoirs publics au cognitivisme. Eh bien, la psychanalyse insiste, bien vivante

malgré ceux qui la considéraient comme liquidée. Le débat sur le traitement de l'autisme porte à la connaissance de la sphère publique son discours, son éthique et son épistémologie. Nous continuerons à être vigilants.

Traduction Claude Quenardel

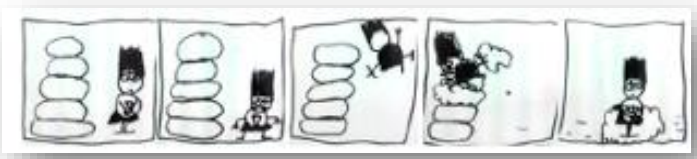

1 : En Espagne une « Proposiciòn no de ley » désigne une résolution déposée devant la Chambre des députés par un groupe parlementaire ou plusieurs. Elle peut être approuvée soit en commission soit en plénière par un vote des députés. Elle ne donne pas lieu à l'établissement d'un texte de loi, mais s'applique par voie administrative.
2 : La Stratégie nationale sur l'Autisme a été approuvée le 6 novembre 2015 par le Conseil des ministres espagnol. Un plan d'action doit être mis en place en l'espace d'un an.
3 : *The Guardian*,
http://www.theguardian.com/society/2015/sep/17/mental-health-is-welcomed-back-on-to-the-political-agenda
https://www.theguardian.com/science/2016/jan/07/therapy-wars-revenge-of-freud-cognitive-behavioural-therapy

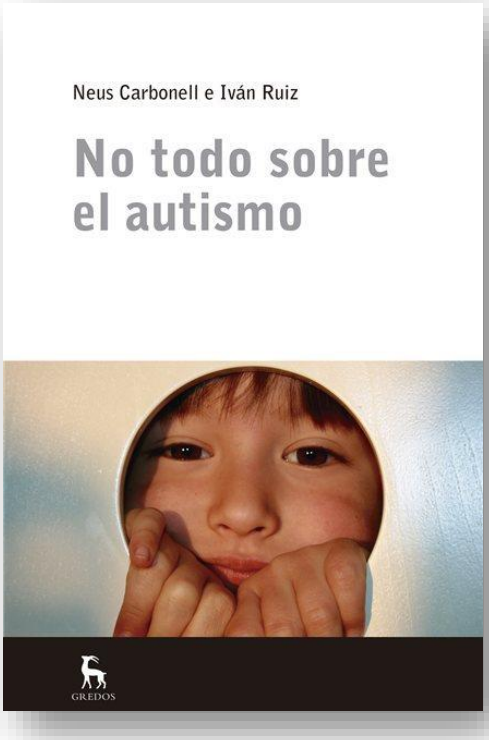

Un trio selon Corneille
à propos de *Polyeucte*,
mise en scène par Brigitte Jaques-Wajeman

par Pierre Naveau

Prenons les choses par un autre biais que celui du martyre de Polyeucte. Abordons la tragédie du point de vue de la mise en jeu d'un trio, tout en restant au plus près de la lettre du texte de Corneille, afin de montrer ce que c'est qu'*un homme qui a peur de l'amour*.

L'action se passe à Mélitène, capitale de l'Arménie. La venue de Sévère, un « Chevalier Romain » que l'on avait cru mort, est annoncée. Il est l'envoyé de l'Empereur Décie, dont, à Rome, il est devenu le favori après lui avoir sauvé la vie. En fait, il vient à Mélitène pour épouser la femme qu'il aime, Pauline, la fille de Félix, le Gouverneur de l'Arménie. Mais, à son arrivée, Sévère apprend que Pauline est mariée. Pauline, en effet, a obéi à son père qui l'a poussée à épouser Polyeucte, un Seigneur d'Arménie qui, comme le reconnaît Sévère lui-même, « a du nom, et sort du sang des Rois » (v. 420).

Sévère ne sait pas, cependant, que Pauline a fait un songe, dans lequel elle l'a vu qui, « la vengeance à la main, l'œil ardent de colère » (v. 222), était sur le point de tuer Polyeucte.

Avant qu'elle ne quittât Rome pour Mélitène, Pauline a aimé Sévère, ce parfait amant (v. 203), d'un grand amour : « Il possédait mon cœur, mes désirs, ma pensée » (v. 197), dit-elle à sa confidente Stratonice. Elle aimait son courage : « Je l'aimais, Stratonice, il le méritait bien. » (v. 184) Et elle raconte ainsi à Stratonice que, comme Polyeucte était, à Mélitène, le chef de la noblesse, son père a été ravi qu'il la prenne pour maîtresse et qu'elle devienne ensuite son épouse. Cela assurait à Félix d'être, à Mélitène précisément, plus redoutable et plus considéré (v. 212). Pauline dit bien, à cet égard, qu'elle aime Polyeucte par devoir, alors qu'elle a aimé Sévère par inclination.

Voici donc constitué le trio de la femme, de l'époux et de l'amant.

Félix annonce à sa fille la venue de Sévère et, allant, sans le savoir, dans le sens du songe de Pauline, lui fait entendre que Sévère vient pour l'épouser et qu'il craint, par conséquent, son ressentiment, sa colère et sa vengeance. Il va ainsi jusqu'à lui reprocher de lui avoir trop obéi et de ne s'être point rebellée. Pauline dit alors à son père qu'elle est femme et que la vue de Sévère ne peut être sans effets sur elle : « Mon père, je suis femme, et je sais ma faiblesse, / Je sens déjà mon cœur qui pour lui s'intéresse… » (v. 341-342) Autrement dit, elle l'aime encore. C'est pourquoi, elle ne consent à revoir Sévère que parce que son père le lui ordonne.

Sévère, malgré son désespoir, n'accuse guère Polyeucte de lui avoir ravi Pauline. Il ne reproche pas non plus à Pauline d'avoir obéi à son père et de l'avoir trahi : « Mais son devoir fut juste, et son père eut raison, / J'impute à mon malheur toute la trahison. » (v. 447-448) Il est revenu *trop tard*, dit-il (v. 451), de la guerre où il était allé chercher la gloire, la renommée et la fortune.

Pauline revoit donc Sévère. Pour épouser Polyeucte, lui dit-elle, il a fallu que sa raison domine ses passions (v. 477) et « dompte ses sentiments » (v. 500). Elle reconnaît ainsi qu'il y a, au dedans d'elle-même, de la « sédition » (v. 504) : « Un je ne sais quel charme encor vers vous m'emporte… » (v. 505) C'est la deuxième fois qu'elle dit non à Sévère. Elle, qui naguère à Rome s'est refusée à lui, se refuse de nouveau à lui maintenant qu'elle est mariée à un autre homme. Son âme, dit-elle, est déchirée. Mais son devoir est inébranlable. Aussi demande-t-elle à Sévère de ne plus chercher à la revoir : « Mais épargnez-moi ces tristes entretiens / Qui ne font qu'irriter vos tourments, et les miens. » (v. 543-544) La chose est claire. Quand Pauline parle avec Sévère, se révèle à elle, du fait même qu'elle parle avec lui, que, de cet homme, elle est toujours amoureuse.

Pauline, seule, habitée par son songe, est divisée entre l'espoir et la crainte et a peur de ce qui pourrait arriver. Elle voit désormais en Polyeucte et Sévère des rivaux, chez qui la haine serait naturelle. Elle craint la jalousie de Sévère et que son entrevue avec Polyeucte « ne se termine en querelle » (v. 738). De cette querelle, elle serait ainsi l'enjeu : « L'un voit aux mains d'autrui ce qu'il croit mériter, / L'autre un désespéré qui peut trop attenter ; / Quelque haute raison qui règle leur courage, / L'un conçoit de l'envie, et l'autre de l'ombrage » (v. 739-742).

Mais, pour dire la chose ainsi, coup de théâtre ! Polyeucte, emporté par son nouveau zèle de chrétien, a profané le temple, abattu des statues et brisé des idoles. Il est jeté en prison et risque la mort. Pauline demande alors à le voir et laisse éclater sa douleur. Il a donc préféré la mort à son amour. Il la quitte pour mourir – avec joie, il ne le cache pas ! Elle s'insurge : « C'est donc là le dégoût qu'apporte l'Hyménée ! / Je te suis odieuse après m'être donnée ! » (v. 1251-1252) *Le dégoût*, dit-elle – le mot est fort, même si, selon Furetière, il renvoie à l'aversion. Ce n'est pas de Dieu qu'elle veut qu'il lui parle. Est-ce qu'il l'aime ? C'est ce qu'elle veut savoir. Polyeucte lui répond alors : « Je vous aime, / Beaucoup moins que mon Dieu, mais bien plus que moi-même. » (v. 1279-1280) Pauline en tire la conséquence : « Va, cruel, va mourir, tu ne m'aimas jamais. » (v. 1289)

Polyeucte avant d'être mené à la mort, remet Pauline entre les mains de Sévère : « Possesseur d'un trésor dont je n'étais pas digne / Souffrez avant ma mort que je vous la résigne. » (v. 1299-1300). Ainsi veut-il rendre à l'amant l'objet qu'il lui avait ravi : « Vous êtes digne d'elle, elle est digne de vous, / Ne la refusez pas de la main d'un époux, / S'il vous a désunis, sa mort va vous rejoindre. » (v. 1305-1307) Et Polyeucte dit qu'après cela, tout est dit et qu'il n'a plus rien à dire.

Sévère n'en croit pas ses oreilles. Polyeucte et Pauline ne sont mariés que depuis quinze jours et, déjà, il se sépare d'elle : « Un homme aimé de vous, sitôt qu'il vous possède, / Sans regret, il vous quitte, il fait plus, il vous cède, / Et

comme si vos feux étaient un don fatal, / Il en fait un présent lui-même à son rival ! » (v. 1319-1322)

Dès lors, le trio est brutalement dissous et les liens avec Polyeucte rompus. Polyeucte, choisissant Dieu, s'exclut en effet du champ de l'amour d'une femme.

Pauline demande alors à Sévère d'intercéder auprès de son père pour sauver le malheureux Polyeucte : « Sauvez ce malheureux, employez-vous pour lui, / Faites-vous un effort pour lui servir d'appui. » (v. 1353-1354) Sévère s'en étonne : « C'est donc peu de vous perdre, il faut que je vous donne, / Que je serve un rival lorsqu'il vous abandonne, / Et que par un cruel et généreux effort / Pour vous rendre en ses mains, je l'arrache à la mort. » (v. 1383-1386) Il consent pourtant à faire ce que Pauline lui demande – par compassion, précise-t-il (v. 1446).

Mais Polyeucte s'entête dans son zèle. Il dit à Pauline : « Je vous l'ai déjà dit, et vous le dis encore, / Vivez avec Sévère, ou mourez avec moi. » (v. 1608-1609). Sous-entendu : « Ou mourez avec moi comme chrétienne, c'est-à-dire comme martyre ». Félix ordonne alors la mort de Polyeucte : « Qu'on l'ôte de mes yeux, et que l'on m'obéisse, / Puisqu'il aime à périr, je consens qu'il périsse. » (v. 1684)

Ainsi Polyeucte s'est-il identifié à la passion du zèle nouveau qui le transporte, plutôt qu'à celle de son amour. Il appartient à l'homme, comme l'a dit Freud, de choisir entre Dieu et la femme. Eh bien, Polyeucte a préféré Dieu à une femme. Comment, par conséquent, ne pas évoquer, comme le fait Brigitte Jaques-Wajeman, « la peur de l'amour » chez Polyeucte ? Comme elle l'écrit, en fin de compte, « la femme est désignée comme l'Ennemie ».

Corneille montre bien que la femme amoureuse devient l'enjeu de négociations et d'échanges entre des hommes. Qu'elle soit amoureuse, c'est de là que viennent en effet son attrait et son éclat. C'est à Rome que, d'abord, Pauline est tombée amoureuse de Sévère. Mais son père, Félix, ne s'est pas arrêté à cela. Durcissons le trait. De fait, il l'a éloignée de Sévère en l'emmenant avec lui à Mélitène. Peut-être peut-on dire qu'il s'est emparée d'elle par une sorte de rapt puis, pour défendre ses propres intérêts, c'est à Polyeucte qu'il l'a donnée. Mais Polyeucte, s'étant tourné vers Dieu, abandonne Pauline et, à la fin des fins, c'est à Sévère qu'il la cède. Alors, Pauline se rebelle. Elle refuse ce destin qui serait donc le sien – être un objet que l'on se passe de main en main.

Elle le dit à Sévère. « Son » Polyeucte mort, elle ne l'épouserait pas. Elle déclare ainsi à Sévère ce que Mme de Clèves dira à M. de Nemours après la mort de son mari : s'il a eu cet espoir, il se trompe. Car, affirme-t-elle, c'est de Polyeucte qu'elle est l'épouse et, quoi qu'il arrive, elle tient à son devoir. Elle veut lui rester fidèle ; et une telle fidélité pourrait aller jusqu'au sang versé, c'est-à-dire jusqu'au sacrifice de soi.

On sort du théâtre des Abbesses joyeux et étourdi, du fait de la mise en scène, par tant d'inventivité, et étonné, grâce à la façon de dire des acteurs, par la limpidité de la langue de Corneille.

* *Polyeucte*, de Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques-Wajeman, au Théâtre des Abbesses-Théâtre de la Ville, à Paris en février 2016 – Reprise attendue en 2017.
Conseillers artistiques : François Regnault et Clément Camar-Mercier ; scénographie et costumes : Emmanuel Peduzzi ; avec Clément Brisson, *Polyeucte*, Pascal Bekkar, *Néarque*, Aurore Paris, *Pauline*, Pauline Bolcatto, *Stratonice*, Marc Siemiatycki, *Félix*, Timothée Lepeltier, *Albin*, Bertrand Suarez-Pazos, *Sévère*.
En tournée, le 14 mars à la Scène nationale 61 à Alençon, le 18 mars au Théâtre municipal de Fontainebleau, les 2 et 3 mai à la MCA d'Amiens…

Lacan Quotidien

publié par navarin éditeur

INFORME ET REFLÈTE *7 JOURS SUR 7* **L'OPINION ÉCLAIRÉE**

▪ comité de direction

directeur de la rédaction pierre-gilles guéguen pggueguen@orange.fr

directrice de la publication eve miller-rose eve.navarin@gmail.com

conseiller jacques-alain miller

▪ comité de lecture

anne-charlotte gauthier, pierre-gilles guéguen, catherine lazarus-matet, jacques-alain miller, eve miller-rose, eric zuliani

▪ équipe

édition cécile favreau, luc garcia

diffusion éric zuliani

designers viktor&william francboizel vwfcbzl@gmail.com

technique mark francboizel & olivier ripoll

médiateur patachón valdès patachon.valdes@gmail.com

▪ suivre Lacan Quotidien :

Vous pouvez vous inscrire à la liste de diffusion de *Lacan Quotidien* sur le site lacanquotidien.fr

et suivre sur Twitter @lacanquotidien

▪ecf-messager@yahoogroupes.fr ▫ liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf ▫ responsable : éric zuliani

▪pipolnews@europsychoanalysis.eu ▫ liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse responsable : marie-claude sureau

▪amp-uqbar@elistas.net ▫ liste de diffusion de l'association mondiale de psychanalyse ▫ responsable : marta davidovich

▪secretary@amp-nls.org ▫ liste de diffusion de la new lacanian school of psychanalysis ▫ responsables : Florencia Shanahan et Anne Béraud

▪EBP-Veredas@yahoogrupos.com.br ▫ uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela AMP em sintonia com a escola brasileira de psicanálise ▫ moderator : patricia badari ▫ traduction lacan quotidien au brésil : maria do carmo dias batista

POUR ACCEDER AU SITE LACANQUOTIDIEN.FR CLIQUEZ ICI.

• ***À l'attention des auteurs***

Les propositions de textes pour une publication dans Lacan Quotidien sont à adresser par mail (pierre-gilles guéguen pggueguen@orange.fr) ou directement sur le site lacanquotidien.fr en cliquant sur "proposez un article",
Sous fichier Word ▫ Police : Calibri ▫ Taille des caractères : 12 ▫ Interligne : 1,15 ▫ Paragraphe : Justifié ▫ Notes : à la fin du texte, police 10 •

•***À l'attention des auteurs & éditeurs***

Pour la rubrique Critique de Livres, veuillez adresser vos ouvrages, à NAVARIN ÉDITEUR, la Rédaction de Lacan Quotidien – 1 rue Huysmans 75006 Paris.